

30.10.14

# Les employés qui défendent l'imposition sur la dépense

*SSE. Une rencontre inédite a eu lieu dans l'Oberland bernois mettant en lumière quelques a priori syndicaux.*

CHRISTIAN AFFOLTER

Le pays de la Sarine (Saanenland) comprenant notamment Gstaad fait partie des régions de montagne suisses comptant un grand nombre de personnes imposées d'après la dépense. Dans cette région a eu lieu une rencontre inédite avec quelques positionnements inattendus liés à cette situation particulière.

Un contremaître avait récolté 400 signatures de travailleurs de la construction pour une lettre ouverte demandant aux responsables de l'Union syndicale suisse (USS) de se rendre dans la région pour discuter de leur situation. Ils sont convaincus qu'une acceptation de l'initiative fédérale demandant l'abolition des privilèges fiscaux menacerait leurs emplois et se placent ainsi à l'opposé de l'organisation censée défendre leurs intérêts, qui la soutient. L'économiste en chef Daniel Lampart et le responsable construction Nico Lutz notam-

ment ont répondu présent lors de l'événement de jeudi dernier, d'après un communiqué publié hier par la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Malgré l'ambiance calme à Zweisimmen, le débat a mis en évidence une incompréhension profonde et quelques a priori du côté des représentants de l'USS.

Ceux-ci sont même allés jusqu'à remettre en question le statut des employés présents, l'auteur de la lettre ouverte Klaus Mösching faisant partie des cadres: «Un contremaître, ce n'est pas un travailleur!» s'est exclamé Daniel Lampart. L'interpellé n'a guère eu de peine à justifier son droit de parler en tant que travailleur: «je me salis tous les jours les mains sur les chantiers, et en tant que contremaître, je suis assujéti à la FAR (Fondation pour la retraite anticipée).» Les travailleurs au sens plus étroit tels que l'entendent les syndicalistes ayant participé au débat, sollicités par Daniel Lampart à exprimer leur

avis, ont d'ailleurs appuyé les propos de Klaus Mösching.

L'économiste de l'USS a néanmoins fait la sourde oreille face aux craintes exprimées et a exposé ses a priori: «Les forfaits fiscaux sont dépassés au même titre que le secret bancaire. Je ne pourrais de toute façon pas dormir sur mes deux oreilles si le maintien de ma place de travail dépendait de gens riches.» Avec une définition aussi large de ce groupe que donnent les syndicats, la majorité de la population suisse devrait ainsi souffrir d'insomnie.

Les arguments économiques ont plutôt été présentés par Klaus Mösching. Contrairement à ce que prétendent les syndicats, ses capacités financières lui permettent toujours d'habiter à Saanen, no-

tamment puisque la plupart des zones constructibles sont réservées à 70%, voire totalement à la population locale. Et si les appartements y sont plus chers que dans d'autres vallées de l'Oberland (mais nettement meilleur marché qu'à Zurich), c'est précisément parce que les forfaits fiscaux permettent d'atténuer les effets du mouvement de centralisation au sein du canton comme de la Lex Weber. «Dans certaines communes ne pouvant bénéficier des revenus issus des forfaits fiscaux, les panneaux «A vendre» font florès.» En revanche, dans la commune de Saanen, où habitent 90% des imposés d'après la dépense du canton de Berne, «les travailleurs bénéficient du taux d'imposition le plus bas». ■

-----  
LES SIGNATAIRES D'UNE LETTRE OUVERTE AUX  
RESPONSABLES DE L'UNION SYNDICALE SUISSE  
SONT CONVAINCUS QUE L'ABOLITION DES FORFAITS  
FISCAUX MENACERAIT LEURS EMPLOIS.